

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE GAZ NATUREL—LES PROGRAMMES D'EXPLORATION ET LES BESOINS FUTURS DU CANADA

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Étant donné les conclusions de l'Office national de l'énergie en ce qui concerne l'insuffisance de nos réserves de gaz à remplir les besoins du Canada dans l'avenir, le premier ministre pourrait-il faire en sorte que le ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources fasse dès que possible une déclaration à la Chambre précisant quelles mesures le gouvernement va prendre afin de permettre à des programmes d'exploration suffisants de garantir des réserves pour satisfaire nos besoins futurs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je communiquerai la question du député au ministre suppléant de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

* * *

LA CONSOMMATION

LES ANNONCES PUBLICITAIRES DESTINÉES AUX ENFANTS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné l'intérêt général que suscite cette question et l'accord unanime des partis à la Chambre au cours du débat, vendredi, pour qu'une initiative soit prise, le ministre envisage-t-il de prendre les mesures de surveillance qui s'imposent en ce qui a trait à la publicité télévisée destinée aux enfants qui est particulièrement évidente en ce moment de l'année?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): C'est avec intérêt que j'ai lu le débat de vendredi dernier auquel je regrette de n'avoir pu participer. J'ai clairement défini ma position lorsque j'ai déclaré, il y a quelque temps, que l'adoption par les radiodiffuseurs d'un code volontaire d'éthique était bienvenue, que nous attendions d'en connaître les effets et que j'ai engagé les intéressés à le respecter, non selon la lettre, mais selon l'esprit. Nous continuerons, aussi vigoureusement que par le passé, notre campagne contre la publicité trompeuse et mensongère; une fois les deux programmes mis à exécution, nous serons à même d'en juger l'efficacité.

M. McGrath: Le ministre envisage-t-il de recommander à son collègue, le secrétaire d'État, que la Société Radio-Canada prenne une initiative immédiate dans ce sens, vu que son code volontaire ne prendra pas effet avant l'an prochain?

L'hon. M. Basford: Ce code devra prendre effet aussitôt que possible, mais je soulèverai la question de la Société Radio-Canada avec le secrétaire d'État.

LA RÉCLAME DES FABRICANTS DE MOTONEIGES

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il l'intention d'enquêter sur les méthodes publicitaires des fabricants de motoneiges qui trompent le public, contribuant sans doute par là à l'usage dangereux des véhicules tout-terrain?

L'hon. Ron. Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): La loi se limite à la publicité trompeuse, mensongère ou fausse. Si le député estime que certaines pratiques publicitaires sont en fait fausses ou trompeuses, je souhaite qu'il m'en parle afin que j'en aie connaissance et que des mesures soient éventuellement prises si les légistes de la Couronne jugent que ces pratiques sont illégales.

* * *

L'AGRICULTURE

LE LAIT INDUSTRIEL ET LA PÉNURIE DE LAITAGES

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Comme il y a pénurie de beurre, de fromage et de lait, le ministre envisage-t-il d'instaurer le contingentement du lait industriel de façon à aider nos industries canadiennes du fromage et du beurre?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Je l'ai dit, la pénurie de stocks de beurre pourrait représenter environ 8 ou 10 jours pendant toute l'année, mais des rajustements ont déjà été apportés aux contingents de partage du marché industriel à l'égard du lait industriel en Ontario et au Québec. En vertu de ce nouvel arrangement, la question relève des offices de commercialisation provinciaux lesquels, je crois, sont disposés à faire le nécessaire pour augmenter les stocks requis par un marché qui s'accroît.

M. Peters: Puisque l'Ontario et le Québec ont un arrangement relatif aux contingents de partage de marché établi sous l'égide du gouvernement fédéral, le ministre demanderait-il, par l'entremise de la Commission canadienne du lait, qu'il soit revu immédiatement de façon à empêcher la fermeture de beurreries et fromageries en Ontario?

L'hon. M. Olson: Cette responsabilité et celle de la répartition du lait entre les diverses fabriques relèvent des administrations provinciales, et non de la Commission canadienne du lait.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ESSAI NUCLÉAIRE AU NEVADA—LES PROTESTATIONS DU CANADA

M. Charles L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement a-t-il l'intention de protester auprès du gouvernement américain contre l'essai nucléaire souterrain auquel il a procédé au Nevada, la semaine dernière?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Comme je l'ai dit dans ma réponse au député d'Oxford, je ne crois qu'il soit utile de protester dans le cas de tous les essais nucléaires, et, dans ce cas particulier, l'essai ne semble pas avoir affecté le Canada.